

Communiqué Pour diffusion immédiate

Nouvelle école à Brossard Une entente intervient entre la Ville et la Commission scolaire Marie-Victorin

Brossard, le mardi 2 juillet 2013 – La Ville de Brossard et la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) sont parvenues à une entente afin que la CSMV puisse construire une nouvelle école dans le secteur « L ». En effet, dès 2013, la Ville procèdera à l'acquisition d'un terrain d'environ 17 000 m² nécessaire à la construction d'une école primaire dans le secteur des « L » et cèdera ce terrain à la CSMV, au plus tard le 15 septembre 2013. En contrepartie, la CSMV cèdera à la Ville un terrain d'environ 37 500 m² adjacent à l'école secondaire Antoine-Brossard. Considérant la valeur respective de ces terrains, la Ville et la CSMV évaluent qu'il s'agit d'une entente satisfaisante qui profitera tant à la clientèle scolaire qu'aux résidents de la Ville de Brossard.

De plus, cette entente prévoit que la Ville et la CSMV travailleront en collaboration pour identifier un terrain dans le secteur « C » devant servir à y ériger, éventuellement, une deuxième école advenant que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport autorise une seconde construction d'école à Brossard.

« La Ville de Brossard est heureuse de l'entente conclue avec la Commission scolaire, car c'était un dossier important pour les élus du conseil municipal. L'accord qui est intervenu est équitable pour les deux parties et pour les Brossardois », a indiqué le maire de Brossard, Paul Leduc.

« Les commissaires, le personnel et les parents accueillent l'entente, qui bénéficiera à nos élèves, avec une grande satisfaction. Il était essentiel pour nous d'arriver à nous entendre avec la Ville pour le bien-être des familles de nos élèves de Brossard. En effet, nous nous réjouissons de pouvoir commencer les travaux bientôt et nous mettons tous les efforts afin que nos élèves puissent entrer, dès 2014, dans une toute nouvelle école à Brossard, qui sera située à proximité de leur domicile », a conclu la présidente de la CSMV, Lucie Désilets.

-30-

Sources : Alain Gauthier
Directeur des communications
Ville de Brossard, 450 923-6355

Catherine Giroux
Conseillère en communication
CSMV, 450 670-0730, poste 2018